

JUILLET 2024

# ORGUEIL

# Infos



**A RETENIR**

**LE MARCHE GOURMAND le mercredi 10 juillet à partir de 19h00**

**Plein air—Espace Jean Capellini**

# Edito



Chères Orgueilloises, chers Orgueillois,

Au cours de la séance du mois d'avril, le conseil municipal a examiné le budget principal de la commune afin d'établir sa stratégie financière pour l'année 2024. Cet examen s'inscrit, cette année encore, dans un contexte social, économique et législatif contraignant marqué par des crises qui ont toutes un impact différent et qui demandent des adaptations particulières.

Les besoins et les attentes des administrés sont importants et la commune met tout en œuvre pour relever les défis qui lui font face tant en matière de solidarité que de transition écologique ou d'attractivité.

Sur le volet des solidarités, l'équipe municipale pérennise ses interventions pour proposer des animations aux côtés des associations locales, créer du lien social et favoriser le vivre ensemble. Nous avons souhaité maintenir notre participation financière au CCAS, poursuivre l'accueil de volontaires en service civique et autres stagiaires dans nos services et développer le partenariat avec le CBE au profit des seniors de la commune. Et pour permettre à nos adolescents de s'investir dans la commune, nous lançons à la rentrée, comme nous nous y étions engagés, le premier conseil municipal des jeunes.

Sur le volet de la transition écologique, notre projet de réhabilitation de la Mairie est enfin achevé et nous avons pu maintenir nos exigences environnementales malgré le fort impact de la situation économique et inflationniste. Notre forte volonté de verdissement et de désimperméabilisation dans nos aménagements des espaces publics a été préservée et les réalisations sont remarquablement réussies. Nous les détaillons dans ce numéro, avec un focus tout particulier sur notre Monument aux Morts, dont le nouvel emplacement a été inauguré le 1er juin dernier. Nous agissons également sur nos consommations énergétiques par le biais d'actions diversifiées : modification des tarifs de la salle des fêtes tenant compte de la consommation électrique afin de maîtriser les surcoûts, gestion opérationnelle des eaux pluviales pour tenter de maîtriser les conséquences climatiques, extinction nocturne et passage en LED de l'éclairage public, pour ne citer que quelques exemples.

Enfin sur le volet de l'attractivité, le conseil municipal se mobilise également. La réhabilitation de la ferme dite « Jolibert » en petit pôle commercial (l'offre du Carrefour sera complétée par deux autres commerces) avance à grands pas, il ouvrira ses portes cet automne. Nous nous efforçons aussi de maintenir des loyers attractifs pour nos commerces et services et nous avons mis en place un plan global de circulation afin d'apaiser le trafic et concentrer les véhicules sur les espaces commerciaux.

Ainsi, si le projet de transformation d'Orgueil se matérialise aujourd'hui fortement dans le quotidien des orgueillois, la poursuite de cette dynamique en 2024 implique une vigilance des dépenses. La municipalité a fait le choix de ne pas mobiliser le levier fiscal (le taux d'imposition de la part communale n'a pas été augmenté !). Aussi, notre budget s'appuie à la fois sur l'optimisation des frais de fonctionnement, l'optimisation des co-financements et l'optimisation des coûts...

En parallèle de tous ces défis communaux, des grands enjeux sont aussi à relever : développer un urbanisme plus durable avec l'élaboration du PLUi à 25 communes, assurer une gestion des déchets plus juste et équitable, assurer une cohérence territoriale dans le cadre des politiques sociales et familiales (c'est tout l'enjeu de la Convention territoriale globale signée avec la Caisse d'Allocations Familiales). Il reste donc encore de nombreux défis à relever, l'équipe municipale et moi-même en avons l'énergie nécessaire pour le faire.

Le conseil municipal et le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter un très bel été, en espérant vous retrouver au marché gourmand du 10 juillet ou encore à la séance de cinéma en plein air du 27 août.

Willy Authesserre  
Maire d'Orgueil



# Le CBE DU NET – Tarn et la commune d'Orgueil : un partenariat réussi



## Le CBE au service des Orgueilleois

La commune étant adhérente du CBE, vous pouvez bénéficier de ses services. Que vous soyez un habitant, une association ou une entreprise, le CBE peut vous accompagner dans vos projets ou dans vos activités personnelles et professionnelles

## La pâtisserie pour tisser du lien social

C'est toujours un immense plaisir pour les séniors de découvrir des nouvelles techniques lors de ces ateliers « pâtisserie ». Cela leur permet également de partager un moment convivial et de déguster la recette du jour qu'ils ont réalisée. Mais aussi de poser leurs questions au « Chef » puis surtout de créer du lien autour d'une activité.



## Ateliers Informatique

Et toujours en partenariat avec la commune d'Orgueil, le CBE du Net a proposé, en début d'année, une session de 4 ateliers destinée aux séniors.



Ces derniers ont pu parfaire l'utilisation de leur smartphone, de Facebook et de s'initier à l'outil CANVA de création visuelle en ligne.

## Mais aussi

Plusieurs animations ont été proposées au cours de ce premier semestre 2024. Au programme

- Une conférence santé le 24 juin sur la gestion des émotions
- Un atelier en prévention santé : "La prévention des chutes" en janvier
- Des sorties culturelles : visite historique de Buzet sur Tarn (13 juin), découverte des plantes à Castelmaurou (31 mai)...

Et d'autres sont à venir :

- Un atelier de prévention séniors « Prévention des chutes pour améliorer sa confiance et sa mobilité » 4 séances gratuites les lundis 17, 24 Juin et le 1er et 8 Juillet de 10h à 11h30
- Un atelier « L'entraînement cognitif » les 15, 19, 22 et 26 juillet de 9h à 10h30

Renseignements et réservations **05.62.89.07.70** ou à [contact@cbedunet.org](mailto:contact@cbedunet.org)

Vous pouvez également contacter la mairie d'Orgueil

# E C O L E

## Journée prévention routière « le vélo c'est écolo »



Des activités autour de la prévention routière et du vélo se sont déroulées avec la participation de la MAIF.

La piste cyclable dans la cour des maternelles a été repensée et redessinée par les agents techniques en lien avec les projets scolaires et périscolaires. La piste a été inaugurée à cette occasion avec la

coordinatrice du projet MOBY qui a pris fin cet été.

## Au revoir CM2... Bonjour la 6ème

Un petit goûter a été organisé pour les CM2 afin de marquer la fin de l'école élémentaire. Cette année, la commune leur a remis le livre *Bonjoür : le guide de la rentrée en 6ème* accompagné d'une clé USB. Ces cadeaux leur ont été remis par Monsieur le Maire et Mme Pinaud-Verdier, adjointe à l'enfance.



## Passerelle tout petits

Afin que la rentrée en maternelle des tout petits soit une réussite, les assistantes maternelles de la commune et la crèche Les P'tits Pierrots de Labastide St Pierre ont été conviées, avec les futurs écoliers, à venir passer un temps à l'école.

Le mardi 11 juin les élèves de CM1 ont proposé leur spectacle des échappées poétiques puis les élèves de CM2 de la **Classe à Horaires Aménagés Théâtre** (C.H.A.T) leur représentation de « A demain » dans une salle des fêtes comble.

Une 7ème édition encore une fois riche en émotions.

## Labellisation E3D

L'école d'Orgueil a obtenu le label E3D de niveau 3, la classant parmi les établissements scolaires « experts » dans sa démarche de développement durable (E3D). Bravo à toute l'équipe, scolaire et périscolaire, pour leur engagement quotidien. Le comité académique a relevé une démarche exemplaire « avec la présence d'un comité de pilotage ainsi que la réalisation de beaux projets couvrant plusieurs objectifs de développement durable. Le dispositif "aire terrestre éducative" a particulièrement retenu l'attention du jury. Les entrées disciplinaires sont nombreuses (éducation à la santé, éco-mobilité, biodiversité, parcours éco-citoyen). La dimension partenariale est conséquente...Félicitations pour la qualité des actions proposées et la dynamique enclenchée sur l'école ».

## Restauration scolaire

Les agents municipaux en charge de la gestion de la restauration scolaire d'Orgueil et Monsieur le Maire ont visité le 3 avril dernier la cuisine centrale de CRMartel à Rodez, pour mieux appréhender les locaux de fabrication du prestataire. Ils ont été accompagnés des représentants de quelques communes du groupement (Verdun sur Garonne et Monbéqui).



# PERISCOLAIRE



## A.L.A.E. du mercredi



En complément des nombreuses animations proposées par l'équipe périscolaire, des sorties sont organisées à chaque période dans le cadre du Plan mercredi. Sur ce semestre les plus petits sont allés à Hopy Parc et les plus grands à la patinoire.

Des intervenants viennent aussi proposer leurs compétences : en mars les enfants ont eu l'opportunité de bénéficier d'une intervention bénévole de l'association OMY d'Orgueil. En relation avec le thème de l'après midi (la découverte de l'Inde), les enfants ont pu découvrir des postures simples de Yoga, des jeux de respiration et des techniques de relaxation guidés par Delphine.



Taho, professeure de l'école de danse Ori Hei Amui, est aussi venue faire découvrir la Polynésie. Les enfants ont été plongés dans l'atmosphère ensoleillée des îles avec la découverte de danse polynésienne.

En avril c'est l'équipe de Sweet Délices Montauban qui a partagé ses secrets pour créer des cupcakes divinement savoureux.

Jonathan a également réalisé des tours de magie époustouffants lors d'une journée inoubliable, riche en apprentissages et en émerveillement !

Dans la continuité du projet "Zéro Déchet" les enfants ont préparé eux-mêmes leur goûter sur la pause méridienne, pour ensuite le partager tous ensemble à la sortie de l'école. En collaboration avec la Communauté des Communes des animations ont été proposées autour des notions de gaspillage et du zéro déchet.

Enfin, Mme Boudou, sapeur-pompier volontaire au centre d'incendie et de secours de Villebrumier est intervenue durant 2 mercredis sur le temps d'animation périscolaire pour montrer aux enfants les gestes qui sauvent.



## CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Ça y est le CMJ est lancé. Monsieur le Maire et les élus en charge de la commission enfance ont reçu les jeunes et leurs parents au cours d'une réunion d'information le 13 juin dernier à l'espace Jean Capellini. L'objectif était de présenter cette nouvelle instance pour les adolescents qui démarrera à la rentrée de septembre si les candidats sont suffisamment nombreux.



Pour les parents et les jeunes qui n'ont pas pu venir à cette réunion

Une seconde réunion est programmée le samedi 6 juillet à 11h30 à la salle des fêtes – espace J. Capellini

Pour rappel le CMJ s'adresse aux jeunes de 10 à 15 ans domiciliés à Orgueil

Les objectifs du CMJ sont :

- **Permettre** aux jeunes d'appréhender la démocratie locale de façon active et respectueuse,
- **Favoriser** la participation et l'initiative citoyenne des jeunes au sein de la commune,
- **Favoriser** l'investissement des jeunes dans la vie de la commune, à destination des jeunes mais aussi de l'ensemble de la population,
- **Sensibiliser** les jeunes aux prises de responsabilités et au fonctionnement d'une commune,
- **Favoriser** l'écoute des jeunes et le partage des idées.





# Projet centre bourg

## Les travaux de la 1ère tranche des aménagements des espaces publics du centre d'Orgueil sont terminés !

Après un peu plus d'un an de travaux, leur réception s'est tenue le 12 juin 2024.  
Quoi de mieux que des photos pour illustrer la métamorphose du centre d'Orgueil ?



Parc de la mairie



Des aménagements sécurisants et fonctionnels



Monument aux morts dans son nouvel environnement



Un nouveau tronçon du chemin des communaux pour accéder aux importantes poches de stationnement permettant un accès piétons rapide et aisé aux services et commerces



Un carrefour aux allures de place et une traversée du village apaisée



# Projet centre bourg

**La nouvelle mairie d'ORGUEIL ouvre ses portes début juillet !**



Nous avons l'immense plaisir de vous annoncer l'ouverture de la nouvelle mairie d'Orgueil ce début du mois de juillet.

Nous vous savons impatients de venir la découvrir ... voici quelques photos de l'intérieur prises début juin qui devraient satisfaire votre curiosité.



# Projet centre bourg

## Deux locaux à la location pour le futur pôle commercial

Vous avez un projet commercial et pas de local ? Nous avons une proposition pour vous. Vous connaissez dans votre entourage des personnes qui veulent créer ou développer leur activité professionnelle sur Orgueil, parlez leur de cette opportunité.

=> Le pôle commercial proposera 2 locaux de 83 et 91 m<sup>2</sup> pour des commerces de proximité (hors activité nécessitant une extraction de fumées) à l'automne 2024. Le projet d'ensemble intègre l'activité des Saveurs du Carretou (magasin de produits alimentaires produits par des agriculteurs locaux) qui est la locomotive de l'activité commerciale du village.

⇒ Les deux locaux proposés à la location seront livrés hors d'eau, hors d'air prêts à être aménagés. Les revêtements (sol et murs), l'électricité et la plomberie seront à la charge du porteur de projet.



**N'hésitez pas à diffuser l'information, l'appel à projet est toujours en cours !**

Plus d'information, rendez-vous sur la page d'accueil du site internet de la commune rubrique actualités

## La piste cyclable depuis le pont de Reyniès jusqu'à la voie verte est opérationnelle !

Les travaux d'aménagement de la liaison cyclable le long de la RD94 depuis Reynies jusqu'à la vélo voie verte sont terminés. Grâce à cet aménagement réalisé par le Conseil départemental dans un planning resserré, le maillage des voies cyclables sur notre commune poursuit son bon développement.



## Un « miroir routier » pour votre sécurité

Afin d'améliorer la visibilité en sortie de l'impasse Videlfau vers la route de Campas (RD94), un miroir de sécurité a été installé.

...





# Projet centre bourg

Le « petit » pôle commercial d'Orgueil : les feux sont « au vert »



Les travaux de notre nouveau pôle commercial de proximité avancent à grand pas. Le bâtiment est dorénavant hors d'eau, hors d'air. Les délais sont tenus. Les voies d'accès et de livraison sont réalisées. Le stationnement provisoire, en anticipation de la réalisation de la seconde tranche des aménagements des espaces publics, a également été créé.



Seconde tranche aménagement espaces publics du centre bourg



Emprise des 1ers travaux voiries réalisés nécessaires à l'ouverture du pôle commercial



# Inauguration du nouvel emplacement du Monument aux Morts 1<sup>er</sup> Juin 2024

Quelques semaines de préparations ont été nécessaires pour lancer les invitations aux autorités, aux associations patriotiques, informer les habitants. Temps nécessaire aussi pour caler le protocole, les prises de paroles, l'accueil de toutes les personnes, l'organisation de la cérémonie non seulement au monument aux Morts mais aussi lors de la réception à la salle des fêtes.

Une implication de tous, agents, élus, enfants des écoles et leurs enseignantes, porte-drapeaux, chorale, avec l'aide de La Délégation Militaire Départementale et de l'Office Nationale des Combattants et Victimes de Guerre (ONaC-VG).

Et le jour J, ce 1er juin 2024, dès 09h00 du matin la mise en place s'opère tranquillement pour être prêt à accueillir les invités dès 10h00.



A 10h50 les porte-drapeaux, sous le commandement du président de l'association Monsieur Emmanuel BAMOUNI. arrivent solennellement depuis la départementale jusqu'à la nouvelle place de la Mairie effectuant symboliquement le trajet de notre monument lors de son déplacement.



Les drapeaux sont en place sous l'œil « amical » de Malizia, la mascotte du 17<sup>ème</sup> RGP présentée par le Caporal-chef Fabien



Les autorités accueillies par M. Le Maire s'avancent vers la place de la Mairie. La cérémonie est présidée par Mme Bénédicte MARTINEAU sous-préfète Directrice de Cabinet représentant M. Le Préfet.

Elle est entourée de Messieurs François BONHOMME et Pierre-Antoine LÉVI nos sénateurs, de Mme Isabelle LAVERON conseillère Régionale représentant Mme Carole Delga Présidente de la Région Occitanie, de Mme Marie-Claude NÈGRE présidente de la communauté des communes Grand Sud Tarn et Garonne et Vice-Présidente du Conseil Départemental, de M. Jérôme BEQ Vice-Président du Conseil départemental et de Mme Patricia DUCASSÉ Conseillère Départementale représentants le Président M. Michel Weill, de M. Le Colonel Fabrice DUDA Délégué Militaire Départemental et de Mme Aline SIMON directrice du service départemental de l'Office National des combattants et Victimes de Guerres (ONaC-VG)



# Inauguration du nouvel emplacement du Monument aux Morts 1<sup>er</sup> Juin 2024

A 11h00 les autorités se placent en face du monument, et la chorale « Chordaria » entonne le « Chant des Partisans ». Une interprétation magnifique qui fait frissonner.



C'est au tour des enfants de la classe de CM2 de notre école de conter, d'une manière originale, l'histoire de notre monument, en lui laissant la parole. Il nous explique lui-même sa création, ses différents déplacements, sa particularité avec son inscription 1914/1919 et enfin son soulagement et sa joie d'avoir été posé délicatement au milieu de cette nouvelle place, afin que le sacrifice des enfants du village pour la liberté de notre pays ne soit jamais oublié.

M. Le Maire prend alors la parole pour remercier les enfants, il insiste sur l'importance du devoir de mémoire qu'ils viennent d'accomplir et leur demande de ne pas oublier et de transmettre à leur tour cette mémoire.

Il explique pourquoi la mise en valeur de ce monument était importante pour tous et cite un par un chacun des enfants d'Orgueil morts pour la France au cours des différents conflits ; car nommer chaque individu c'est leur redonner une existence, c'est ne pas les oublier.

Il termine par une citation du général Foch : « Parce qu'un homme sans mémoire est un homme sans vie, un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir »





# Inauguration du nouvel emplacement du Monument aux Morts 1er Juin 2024



La cérémonie se poursuit par le dépôt des gerbes, les enfants apportent tour à tour les différentes gerbes aux autorités et vont les déposer avec elles.

M. **Joseph Crocquet** pour le Souvenir Français

Mme **Patricia Ducassé** et M. **Jérôme Beq** pour le Président du Conseil Départemental 82

Mme **Isabelle Laveron** pour la présidente de la région Occitanie

Ms **François Bonhomme** et **Pierre-Antoine Lévi** les sénateurs de Tarn et Garonne.

M. **le Maire** et Mme **Marie-Claude Nègre** pour la gerbe de la commune

Mme **Bénédicte Martineau** Sous-Préfète pour M. Le Préfet.

C'est ensuite l'hommage solennel aux morts avec la sonnerie aux morts, la minute de silence et la Marseillaise chantée par la chorale



A la fin de la cérémonie, les autorités ont fait le tour de la place pour saluer, les drapeaux, les présidents d'association patriotiques, les pompiers, gendarmes, militaires présents et remercier les enfants des écoles et leurs enseignantes.



Tout le monde s'est ensuite dirigé vers l'espace Jean Capellini. Et c'est avec une haie d'honneur formée par les drapeaux que chacun a pu entrer dans la salle des fêtes pour écouter les diverses prises de paroles et les remerciements de la part de M. Le Maire, de M. Jérôme Beq, de M. Pierre-Antoine Lévi et de M. François Bonhomme.

Un moment convivial entre élus, personnalités, porte-drapeaux et habitants a été partagé autour d'un apéritif préparé par Sandrine pour les Saveurs du Carretou et nos gérants du bar « Le Rituel ».



Une bien belle cérémonie qui en augure d'autres car les travaux de la nouvelle mairie, des espaces publics et du centre commercial touchent bientôt à leur fin.

A chacun de nous maintenant, de nous approprier ces nouveaux espaces. Et en passant sur la place de la Mairie, arrêtons-nous quelques instants devant notre monument et prenons le temps de saluer la mémoire de ceux dont les noms y sont gravés.







## « Les énergies renouvelables chez vous ! »

### Une réunion d'information s'est tenue à Orgueil le jeudi 23 mai

La Communauté de communes, le Centre social intercommunal Arc en Ciel et le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) ont organisé un cycle de réunions d'information sur les énergies dans le cadre de la mise en œuvre de notre « Plan Climat »



Salle des fêtes d'Orgueil- 23 mai 2024



**CYCLE D'INFORMATION SUR LES ÉNERGIES**  
Économies, rénovation et énergies renouvelables.

3 réunions d'informations se sont tenues sur le territoire de la Communauté de communes :

- « Sobriété et rénovation énergétique dans le logement », Montech le 25 avril
- « **Les énergies renouvelables chez vous** », Orgueil le 23 mai
- « Ensemble, développons le photovoltaïque », Verdun sur Garonne le 20 juin

Pour vos projets de rénovation énergétique de votre maison, n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec le guichet Rénov'Occitanie du CAUE qui vous apportera un conseil, gratuit, adapté à vos besoins.

Le guichet le plus proche se situe à Labastide Saint Pierre.

Toutes les informations sur : <https://renovoccitanie.laregion.fr/>

**Rénov'Occitanie**  
Ma rénovation énergétique





### Conseil municipal du 1er février 2024

**Autorisation du transfert d'une partie de la compétence approvisionnement en eau à la Communauté de Communes Grand sud Tarn et Garonne : votée à l'unanimité**

Le syndicat mixte Tarn et Garonne Aménagement auquel la CCGSTG adhère, est devenu un syndicat à la carte. A ce titre, il a sollicité la communauté de communes Grand Sud Tarn et Garonne afin de lui transférer une partie de la compétence en matière d'approvisionnement en eau. Le Conseil municipal approuve le transfert à la CCGSTG de « la compétence facultative d'approvisionnement en eau limitée à la création et à la gestion de retenues individuelles ou semi-collectives de substitution en vue de l'irrigation des terres agricoles dans un objectif de permettre une meilleure gestion quantitative de la ressource en eau » sur son territoire

**Demande de subvention pour le traitement de la ferme Jolibert : votée à l'unanimité**

Sur un coût prévisionnel de 461042 € demande de subventions de 368833 € auprès de l'Etat, du département et de la Région

### Conseil municipal du 5 mars 2024

**Renouvellement d'adhésion au CBE du NET TARN : voté à l'unanimité**

L'adhésion au CBE du NET-Tarn permet à la collectivité de donner accès gratuitement aux Orgueillois à des services supplémentaires et actions sociales mais aussi à accompagner les porteurs de projets et associations de la commune : formations, café-réseau, sorties, ateliers collectifs...

**Approbation compte administratif 2023—Budget Assainissement : votée à l'unanimité**

#### RESULTATS EXERCICE 2023

	Dépenses	recettes	SOLDE
<b>Réalisation exercice 2023</b>			
EXPLOITATION	69 827,25 €	74 625,98 €	+ 4 798,73 €
INVESTISSEMENT	64 860,69 €	74 763,92 €	+ 9 903,23€
<b>Report exercice 2022</b>		Déficit	Excédent
EXPLOITATION			39 698,00 €
INVESTISSEMENT			17 157,90 €
<b>Résultat à reporter en 2024</b>		Déficit	Excédent
EXPLOITATION			44 496,73 €
INVESTISSEMENT			27 061,13€

**Approbation du compte de gestion 2023—budget commune : votée à l'unanimité**

#### RESULTATS EXERCICE 2023

	Dépenses	Recettes	SOLDE
<b>Réalisation exercice 2023</b>			
FONCTIONNEMENT	1 507 718,74 €	1 661 885,79€	+ 154 117,05 €
INVESTISSEMENT	2 606 177,15 €	2 297 040,68 €	- 309 136,47 €
<b>Report exercice 2022</b>		Déficit	Excédent
FONCTIONNEMENT			1 299 846,35 €
INVESTISSEMENT		- 630 019,06 €	
<b>Résultat à reporter en 2023</b>		Déficit	Excédent
FONCTIONNEMENT			+ 1 454 414,00 €
INVESTISSEMENT		- 939 155,53 €	

### Conseil municipal du 4 avril 2024

**Vote des taux de la fiscalité locale 2024 : voté à l'unanimité**

Les membres du Conseil municipal décident de ne pas augmenter les taux d'imposition de la fiscalité locale pour 2024

**Gratuité de la garderie périscolaire pour juin et juillet : votée à l'unanimité**

Les membres du Conseil Municipal décident que les parents d'enfants inscrits en février 2024 et en avril 2024 pourront bénéficier de la gratuité du service sur le temps périscolaire pour la période de Juin au 5 Juillet 2024 inclus

**Reconduction de l'avenant de convention de fourrière animalière avec la SACPA : votée à l'unanimité**

**Reconduction de la convention de gestion des populations de chats libres avec la fondation 30 millions d'amis : votée à l'unanimité**

**Subventions allouées aux personnes de droit privé pour l'exercice 2024 : votées à l'unanimité**

<u>NOM</u>	<u>EXERCICE 2024</u>
ANCIENS COMBATTANTS	50 €
RYTHMIQUE ORGUEIL CLUB	300 €
ETOILE SUD 82	3 000 €
LA RUCHE	600 €
ACCA	800 €
RESTO DU CŒUR	100 €
AIPADAV	300 €
CHORDARIA	300 €
PETANQUE ORGUEILLOISE	800 €
APE	300 €
COMITE DES FETES	500 €
<b>TOTAL</b>	<b>7 050 €</b>

**Approbation du budget de la commune : votée à l'unanimité**  
Cf page suivante

### Conseil municipal du 23 mai 2024

**Demande de subvention pour l'aménagement des espaces publics de la ferme Jolibert : votée à l'unanimité**

Sur un coût prévisionnel de 77513 € demande de subventions de 18603 € auprès du Conseil départemental

**Constitution du jury d'assises pour l'année 2025 : votée à l'unanimité**

Sont désignés :  
- COSTAPERARIA Luc  
- RIVA Sandrine  
- CONSTANS Charlene  
- PERRIER Emma  
- PARTY Christophe  
- BEDOUCH Maëva



# BUDGET COMMUNAL

## Finances Communales 2024

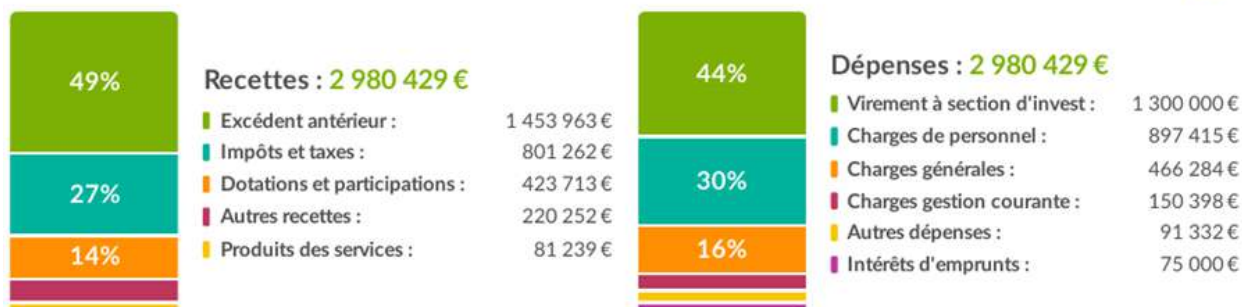
### Les orientations du Budget

- ▶ Pas d'augmentation de la fiscalité
- ▶ optimisation des co-financements et des coûts
- ▶ la poursuite des grands projets déjà engagés

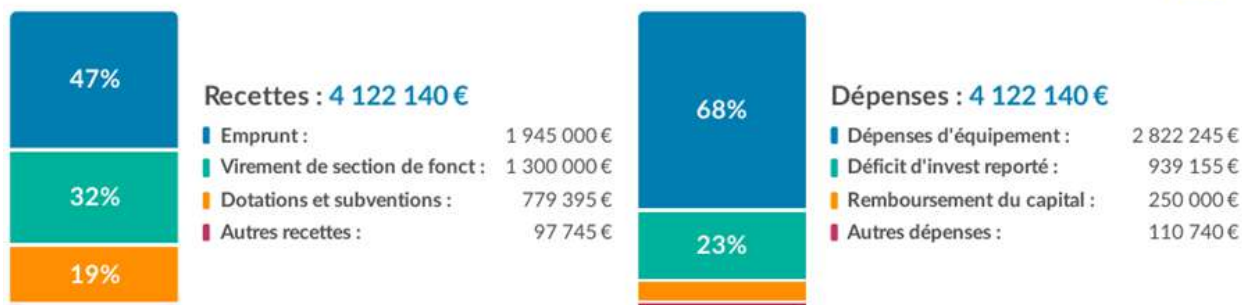
### Budget Primitif 2024



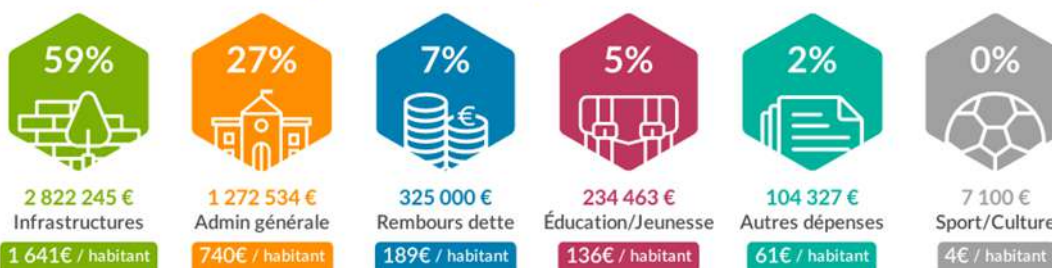
#### Fonctionnement



#### Investissement



### Comment se répartissent les dépenses de la commune en 2024



Admin générale : Administration générale dont charges de personnel, entretien, maintenance, fournitures, prestations de services, électricité, télécom, eau | Infrastructures : Travaux, constructions, rénovation de bâtiments, acquisitions, études | Rembours dette : Remboursement dette



# Elaboration du PLUi de la Communauté de communes Grand Sud Tarn et Garonne



En janvier 2024, la Communauté de communes Grand Sud Tarn et Garonne a lancé les études pour l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi25) pour les 25 communes de son territoire, dont Orgueil fait partie. Ce nouveau PLUi remplacera le PLUi12 actuellement en vigueur sur la commune d'Orgueil.

Le PLUi25 sera la traduction réglementaire du souhait de développement et d'aménagement du territoire pour les 25 communes de Grand Sud Tarn-et-Garonne, dans le respect des textes de loi en la matière et des schémas régionaux ou départementaux.

## Un contexte réglementaire contraint

La loi "Climat et Résilience" d'août 2021 visant à réduire massivement nos émissions de gaz à effet de serre, fait évoluer le contexte réglementaire qui s'applique aux documents d'urbanisme. Ces derniers doivent en effet intégrer deux grands objectifs, à deux horizons différents :

- **A l'horizon 2031**

Réduction de moitié de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (NAF) par rapport à la décennie passée (2011-2021).

- **A l'horizon 2050**

Tendre vers Zéro Artificialisation Nette ("ZAN")

Cela se traduira notamment par une diminution des surfaces constructibles dans les documents d'urbanisme.

Pour plus de renseignements sur le ZAN, l'article « Rester zen avec le ZAN (Zéro Artificialisation Nette), Le casse-tête des élus locaux » est disponible sur le site internet de la Communauté de communes.



Depuis le mois de janvier, les élus ont été réunis à plusieurs occasions pour travailler sur le diagnostic territorial, et l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui est le cœur du projet politique pour les 10 à 15 prochaines années. Dès la fin d'année 2024, les travaux porteront sur la traduction réglementaire de ce PADD dans le PLUi25 (plans de zonage, règlement écrit, Orientations d'Aménagement et de Programmation).

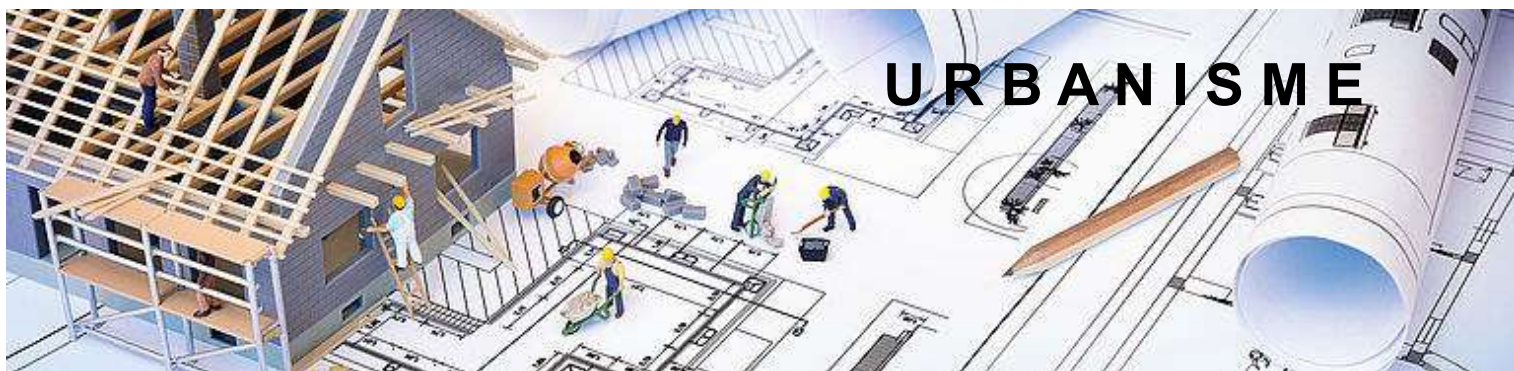
## Comment participer dans le cadre de la concertation publique ?

La concertation publique est ouverte et vous trouverez des registres dans chaque mairie et au siège de la Communauté de communes, destinés à recueillir les remarques et propositions. Vous pouvez également déposer vos observations à l'adresse mail dédiée : [plui@grandsud82.fr](mailto:plui@grandsud82.fr) ou les adresser par courrier à l'attention de Madame la Présidente de la Communauté de communes, 120 avenue Jean Jaurès, 82 370 Labastide-Saint-Pierre.

Vous serez régulièrement tenu informés des avancés des études, notamment sur le site internet de la communauté de communes : <https://www.grandsud82.fr>.

Des réunions publiques seront organisées au cours des études, elles seront également annoncées sur le site internet de la Communauté de communes.





# URBANISME

## Vous avez un projet d'urbanisme ? Renseignez-vous avant de démarrer les travaux.

Vous souhaitez entreprendre des travaux chez vous, mais vous êtes perdus dans les différentes démarches à accomplir. Posez-vous les bonnes questions et trouvez les réponses en ligne ou en mairie :

### Quels formulaires pour quels travaux ?

Suivant les travaux à réaliser, le site officiel de l'administration française vous indiquera le document à déposer : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Un service d'assistance en ligne pour les demandes d'urbanisme est aussi à votre disposition. En fonction de votre projet, vous serez guidés vers le bon CERFA et renseignés sur les différentes pièces à fournir :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52221>

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>

### Dans quelle zone du PLUi 12 se trouve mon bien ?

Pour connaître la zone dans laquelle est situé votre terrain et connaître les règlements graphiques ou écrits ainsi que les annexes qui concernent votre bien vous pouvez consulter le PLUi 12

Soit sur le site internet de Grand Sud tarn et Garonne <https://www.grandsud82.fr/plui-12/> qui vous amènera sur le Géoportail de l'urbanisme <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>

Soit en vous rendant en mairie.

### Quelles autorisations, pour quels travaux ?

**DP** : Déclaration Préalable  
**PC** : Permis de Construire

- TOIT** (réfection de toiture) : DP
  - Auvent, préau
  - < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité
  - < 20 m<sup>2</sup> : DP
  - > 20 m<sup>2</sup> : PC
- Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation
  - < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
  - < 20 m<sup>2</sup> : DP
- PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX** : DP
- FAÇADE, RAVALEMENT** : DP
- CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES** : DP
- TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)**
  - Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
  - Surélévée et/ou avec fondations profondes < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité
  - Surélévée et/ou avec fondations profondes < 20 m<sup>2</sup> : DP
  - Surélévée et/ou avec fondations profondes > 20 m<sup>2</sup> : PC
- GARAGE**
  - < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité
  - < 20 m<sup>2</sup> : DP
  - > 20 m<sup>2</sup> : PC
  - Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP
- PISCINE**
  - < 10 m<sup>2</sup>, non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
  - < 100 m<sup>2</sup> ouverte : DP
  - < 100 m<sup>2</sup> avec couverture < 1,80 m de haut : DP
  - > 100 m<sup>2</sup> et/ou de haut et/ou local technique > 20 m<sup>2</sup> : PC
- PORTAIL** : DP
- CABANE BOIS OU BÉTON**
  - < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité
  - < 20 m<sup>2</sup> : DP
  - > 20 m<sup>2</sup> : PC
- MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE** : DP
- VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES**
  - < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité
  - < 40 m<sup>2</sup> : DP
  - > 40 m<sup>2</sup> : PC

**DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :**

- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m<sup>2</sup>.
- Pour une extension supérieure à 20 m<sup>2</sup> il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m<sup>2</sup>.

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur [Service-Public.fr](http://Service-Public.fr)

### Comment faire ma demande ?

Vous pouvez effectuer toutes vos demandes d'autorisation d'urbanisme directement en ligne : [www.e-permis.fr](http://www.e-permis.fr) ou déposer vos documents en Mairie auprès du service urbanisme les lundis et mardis.

### Je démarre mon projet :

Vous avez reçu l'arrêté accordant pour votre Permis de Construire, avant tout démarrage de travaux n'oubliez pas de déposer votre Déclaration d'Ouverture de Chantier (DOC) à la Mairie.

### Mon projet est réalisé :

Déposez en mairie votre Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT), la commune dispose de 3 mois pour contrôler la conformité des travaux effectués. Après ce délai de 3 mois vous pouvez demander une Attestation de Non-Contestation des Travaux (ANCC), ce document est indispensable à la vente de votre bien et vous sera demandé par le notaire.



# RESEAUX

Les réseaux électriques et de télécommunications du chemin des communaux et de la route des Aiguillons sont en cours de dissimulation. Ces opérations constituent la dernière partie du programme pluriannuel d'effacements des réseaux dans le centre bourg permettant de réduire la présence des fils apparents. La suppression des fils nus permet une sécurisation des lignes électriques notamment en cas de forts vents lors d'orages.

Ces travaux doivent être terminés avant la fin de l'année et permettront ainsi à tous les riverains d'être connectés en électricité et en fibre.



## ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Suite à la délibération du Conseil municipal de février 2023, la gestion de l'assainissement collectif de la commune est effectivement déléguée au SMAG (Syndicat Mixte d'Assainissement de Garonne) depuis le 1er janvier 2024. Cette gestion vient prendre le relais de la Délégation de Service Public confiée à Véolia jusqu'en décembre 2025.

Pour information le SMAG comptait déjà 8 communes (Bessens, Canals, Dieupentale, Grisolles, Monbequi, Pompignan, Saint Rustice et Verdun sur Garonne) et 6 nouvelles collectivités locales sont venues se rajouter depuis janvier 2024 : Bourret, Campsas, Nohic, Orgueil, Fabas et Savenes.

L'intérêt d'un tel groupement avec des communes réside en la mutualisation des investissements et de permettre une meilleure maîtrise des coûts. En effet les tarifs de l'énergie et des consommables augmentent de façon exponentielle depuis maintenant 3 ans.

A ce jour les tarifs ne doivent pas évoluer et seules les taxes de raccordement subiront une augmentation.





## ROC

Le 22 janvier, après notre traditionnelle séance de fitness, nous avons tenu notre assemblée générale, en toute convivialité autour d'une galette des rois. Emilie Prasitharath est devenue notre nouvelle trésorière, en remplacement de Stéphanie Gamel qui nous quitte après 10 ans à ce poste. Le 8 avril, nous avons officiellement dit au revoir à Stéphanie. Le club lui a offert une plante, pour qu'elle garde un souvenir de nous dans sa nouvelle vie à Béziers. Bonne continuation à elle !



La saison 2023/2024 touche à sa fin. Le club comptait une trentaine d'adhérents cette année. A la rentrée, nous vous espérons aussi nombreux, sinon plus ! Vous pourrez nous rejoindre dès le lundi 9 septembre à 20h30 à l'Espace Jean Capellini dans la salle des fêtes.

**Contact** : 06.74.48.69.21.

## ACCA : une page se tourne

Ce samedi 4 mai dans l'après-midi se déroulait dans l'espace Jean Capellini d'Orgueil l'assemblée générale de l'Association de Chasse de la commune, présidée pour la dernière année par Guy Drouet.

En effet, après avoir passé près de 25 ans à la tête de l'ACCA, "Guitou", comme surnommé par ses proches, passe le relais. Lors de l'AG, réuni autour des 33 sociétaires, du président de la Fédération départementale Thierry Cabanes, du maire Willy Authesserre, des conseillers municipaux et de ses proches. M. le Maire a remercié Guy Drouet et son bureau pour les qualités humaines, l'implication des chasseurs dans la vie locale (nettoyage nature et ramassage des déchets, participation aux animations..), et la cohabitation avec la population. Guy Drouet s'est vu décerner la médaille de la Fédération, celle de la commune ainsi que des cadeaux de remerciements, avant de partager un repas au son des sonneurs de cors mobilisés pour l'occasion.

Le bureau a été pour moitié renouvelé autour du nouveau président Yoann NEGRE et les membres sortants ont été chaleureusement remerciés.



Guy DROUET et sa compagne entourés des membres du bureau sortant et du nouveau bureau



Thierry CABANES, Guy DROUET et Willy AUTHESSERRE

# VIE ASSOCIATIVE



## APE d'ORGUEIL

Depuis la vente des gâteaux BIJOU en décembre dernier, l'APE d'Orgueil a organisé d'autres événements comme la vente de plants de légumes, ouverte à tous les habitants d'Orgueil. Au total, plus de 350 plants ont été vendus !

Nous avons également mis en place pour les parents de l'école la vente de tabliers personnalisés avec les dessins des enfants de l'école d'Orgueil sur le thème des Jeux Olympiques 2024 !

La plus grande action organisée et qui a rencontré un grand succès a eu lieu le samedi 2 mars 2024. C'était une soirée ( repas et soirée dansante ) sur le thème incontournable des Années 80 ! Nous étions plus de 170 personnes à nous être réunies pour faire la fête et passer un moment convivial et chaleureux !

Pour cette fin d'année scolaire, l'APE d'Orgueil prévoit encore 2 manifestations. Nous reviendrons en septembre avec de nouvelles actions et toujours autant de motivation !



## Étoile Sud 82

C'est avec grand enthousiasme que nous annonçons la création du nouveau club de football, Étoile Sud 82, qui verra le jour à partir de la saison prochaine. La naissance de ce club résulte de la fusion des anciens clubs Labastide Campsas FC 2 Ponts, lesquels cesseront leurs activités respectives pour unir leurs forces et leurs talents sous une nouvelle bannière.

Étoile Sud 82 se veut un symbole de renouveau et d'unité dans notre communauté, visant à offrir une structure solide et dynamique pour tous les amateurs de football, du plus jeune âge jusqu'aux seniors, tant pour les équipes masculines que féminines



### Recrutement de Joueurs : De 6 Ans à Seniors

Dans le cadre de notre expansion et de la préparation pour la prochaine saison, nous lançons une campagne de recrutement pour intégrer nos équipes de jeunes et de seniors. Étoile Sud 82 est à la recherche de futurs talents, des enfants de 6 ans jusqu'aux joueurs et joueuses seniors. Nous croyons en la diversité et l'inclusion, et nous invitons toutes les catégories de joueurs, qu'ils soient débutants ou expérimentés, à rejoindre notre famille sportive.

### Appel aux Bénévoles et aux Coachs

La réussite de notre club repose également sur l'engagement et la passion des bénévoles et des entraîneurs. Si vous avez une passion pour le football et souhaitez contribuer à la croissance et au succès de notre nouveau club, Étoile Sud 82 vous ouvre grandes ses portes. Nous recherchons des bénévoles pour divers rôles ainsi que des entraîneurs pour toutes les catégories d'âge, de U6 à U18, et pour nos équipes seniors.

Nous accueillons les entraîneurs avec ou sans modules de formation spécifiques, et nous nous engageons à prendre en charge leur formation pour développer leurs compétences et assurer une qualité d'encadrement optimale.



### Tournoi du 1er mai

Pour notre premier tournoi nous tenons à remercier l'ensemble des bénévoles qui par leur dévouement, leur énergie et leur engagement tout au long de cet événement inoubliable a permis une belle réussite malgré un temps pluvieux, transformant le mauvais temps en une journée de bonne humeur et de convivialité.

Un merci tout particulier à nos élus pour leur soutien précieux et leur présence lors de la remise des récompenses. Leur aide a été indispensable à la réussite de cet événement, et leur soutien a été fortement apprécié par tous les participants.

Nous sommes impatients de vous retrouver l'année prochaine



Pour toute information supplémentaire ou pour soumettre votre candidature en tant que joueur, bénévole ou coach, n'hésitez pas à nous contacter. Nous sommes impatients de construire ensemble un avenir sportif prometteur et de faire briller Étoile Sud 82 sur tous les terrains.  
**Tel** : 06.46.46.58.24 / 06.61.20.66.39 **mail** : [etoilesudpresident@gmail.com](mailto:etoilesudpresident@gmail.com)



# VIE ASSOCIATIVE



## LA RUCHE

Nous avons eu le plaisir de vous rencontrer nombreux lors du troc aux plantes le 28 avril 2024. Cette journée, organisée autour du local de La Ruche, fut fort agréable, ensoleillée contre toute attente, et s'est déroulée dans la convivialité. Les troqueurs ont pu débattre autour de leur sujet de prédilection : les plantes et autres végétaux ! Vous avez pu faire aiguiser vos diverses lames auprès du rémouleur.



Nous serons ravis de vous retrouver pour d'autres événements à venir notamment lors du marché gourmand, dans le village, le 10 juillet, où nous serons présents au stand des associations. Après l'été, nous vous proposerons La fête de la citrouille et des petits monstres, la traditionnelle marche du Téléthon et la nouveauté pour les adhérents, des sorties au théâtre !

Nos tricoteuses se réunissent toujours le mardi pour confectionner, entre autres, de quoi accueillir en douceur les prématurés de l'hôpital de Montauban.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, y compris ponctuellement, ou à nous transmettre vos idées ou envies d'évènements que nous pourrions organiser !

Adresse mail : [la.ruche.orgueil@gmail.com](mailto:la.ruche.orgueil@gmail.com)

## Graines Semées

Une nouvelle association voit le jour sur la commune d'Orgueil ! L'association **Graines Semées** a pour objectif de contribuer à l'émergence d'une société écologique, résiliente, et solidaire. À travers ses diverses activités (transmission et sensibilisation, grainothèque d'idée et accompagnement de projets), l'association souhaite créer une dynamique locale et semer des graines d'initiatives et d'espoir, pour co-créer un environnement durable. L'association est en construction et recherche des membres actifs, si vous souhaitez nous rejoindre et/ou proposer des activités contactez-nous !

Site internet : <https://graines-semees.fr/> Mail : [graines.semees@gmail.com](mailto:graines.semees@gmail.com)



### Réalisation d'un carré potager à l'école d'Orgueil

L'association Graines semées a accompagné les grandes sections et les CP de l'école d'Orgueil à la réalisation d'un carré potager selon les principes de l'agro-écologie. Après avoir observé la vie dans le sol et défini les éléments indispensables au bon développement des végétaux, les enfants ont planté des plantes vivaces (romarin, sauge, thym, menthe, lavande, artichaud, bourrache) et annuelles (tomates, basilic), et des petits fruits (cassis et groseille). Les arbres seront plantés à l'automne.

Un grand merci à Vinciane Vivien et Virginie Marcoux pour leur implication et leur précieuse aide.

Merci aux pépinières Saint-Romas à Corbarieu, O'Jardin Idéal à Bessières et Audrey Vispé à Nohic



Vous souhaitez imaginer avec nous un sentier botanique dans le village d'Orgueil, pour œuvrer à la valorisation du patrimoine naturel et sensibiliser à la biodiversité ? Nous créons un groupe de réflexion sur la création d'un parcours pédestre, si vous souhaitez y participer contactez-nous.

# VIE ASSOCIATIVE

## YAKA JOUER PRÊT POUR L'ÉTÉ

Le décompte a commencé! J- 28 avant les grandes vacances! Les équipes d'animation de YAKA JOUER se sont réunies pour préparer les vacances d'été !

Du Lundi 8 Juillet au Vendredi 2 Août, vos enfants (de la maternelle au CM1) pourront être accueillis sur l'école d'Orgueil.

4 semaines d'accueil de loisirs extrascolaires, 4 thématiques différentes, 4 fois plus de bonnes raisons de passer ses vacances à YAKA JOUER.

Voici en avant première quelques révélations des thématiques des 4 semaines que Laurie, Micka, Kelly, Stella, Mélisande, Camille, Marion, Flore, Cécile, Noah, Julie et Cyril ont commencé à préparer sur Orgueil :

- Jeux drôlympiques : cérémonie d'ouverture, initiation à de nombreux sports, découverte de nouvelles disciplines, réadaptation de jeux sportifs, jeux d'eau,..
- Il était une fois : Découverte de l'artiste Hervé Tullet pour les Maternelles, de la célèbre Cornebidouille pour les moyens et pour les plus grands, le manga et le journal
- Bien manger, bien bouger : Ce sera l'occasion de se transformer en chef cuisinier et de réfléchir pour élaborer leurs menus à déguster. Trouver du plaisir à bien manger et s'épanouir en se sentant bien dans son corps. Voilà l'objectif que s'est fixé l'équipe pour cette semaine.
- La "spéciale Yaka" : Vos enfants pourront vivre ou revivre toutes les grandes journées à succès comme la journée fête foraine, journée déguisée, grands jeux, ...

Pour rappel, Yaka Jouer est une association, créée en 2001, constituée de parents, de bénévoles et d'élus locaux, qui propose des accueils de loisirs périscolaires sur les communes de Varennes, Villebrumier et Dieupentale et extrascolaires (ouverts aussi aux enfants extérieurs) âgés de 3 à 17 ans sur les communes de Dieupentale, Villebrumier (et Orgueil l'été).

Vous êtes curieux ? Rendez-vous sur le site de l'association : [www.yaka-jouer.fr](http://www.yaka-jouer.fr) ou sur la Page Facebook "Page Yaka Jouer"

## OMY (Orgueil Méditation Yoga)



L'association OMY a terminé ses cours de yoga pour l'année scolaire. Merci aux 33 adhérents de l'association pour cette belle année ensemble !

Le yoga est la pratique d'un ensemble de postures et d'exercices de respiration visant à apporter un bien être physique et mental. La méditation apprend à revenir dans l'instant présent. Tous deux permettent de développer sa capacité d'attention, d'apprendre à s'écouter, et de renforcer esprit et corps.

**Mail :** [omymeditationyoga@gmail.com](mailto:omymeditationyoga@gmail.com)

**Téléphone :** 06.64.49.46.35







« Pour bien comprendre les problématiques des agriculteurs et mieux appréhender la colère qu'ils ont légitimement exprimée au cours du 1er semestre 2024, j'ai reçu en Mairie au mois de janvier une délégation d'entre eux. Avec ces viticulteurs, céréaliers ou éleveurs, nous nous sommes entretenus de façon apaisée et pédagogique, et ils m'ont éclairé sur leurs difficultés en abordant de très nombreux sujets : la hausse des coûts, la baisse de rémunération, le prix des produits agricoles, la taxation du gazole, les aides européennes de la politique agricole commune (PAC), le pacte vert et le plan Écophyto, les normes environnementales, les contrôles sanitaires, l'accès à l'eau, les importations, le manque de considération et bien sûr leurs attentes et leurs propositions. Ces échanges, riches et passionnants, m'ont donné envie de vous présenter l'un d'entre eux. Ou plutôt deux d'entre eux, installés à Orgueil, et très impliqués dans notre commune. »  
 Willy Authesserre – Maire d'Orgueil

## Portrait d'agriculteur

**Christine et Thibaut Escalette** sont agriculteurs sur Orgueil depuis 2019, date de reprise de l'exploitation familiale. Mais pour pouvoir travailler ensemble ils ont été dans l'obligation d'agrandir l'exploitation et donc de « louer » de nouvelles terres. C'est donc une entreprise familiale avec ses avantages et ses inconvénients.

Ils sont céréaliers et l'ensemble de leur culture est composée de maïs, blé, tournesol, fèves et sorgho.

N'ayant pas de salariés, cela entraîne une forte charge de travail et de gestion. Il y a peu de repos, l'hiver étant réservé pour la maintenance du matériel et la gestion administrative, logistique et financière. Bref on ne s'ennuie pas à la ferme.

A ce jour ils ont plusieurs sources d'inquiétude. D'abord l'ensemble des contraintes liées à la transition écologique qu'ils perçoivent plus impactantes que pour les agriculteurs européens et mondiaux entraînant une distorsion de la concurrence. Ils sont d'accord sur le fait qu'il faut être plus responsable mais il faut garantir aux agriculteurs des revenus pour mener à bien cette transition.

La gestion de l'eau représente un nouveau défi. Ils font remarquer que l'arrosage en journée est due au fonctionnement du réseau d'irrigation et des créneaux fournis jour et nuit à l'ensemble des agriculteurs. Cette gestion de l'eau associée à des coûts de plus en plus important de l'énergie les a obligé à repenser la manière de cultiver en favorisant les cultures demandant moins d'hydrométrie (sorgho, tournesol) mais rapportant moins.

De même les coûts en carburant, matières premières, pièces de rechange augmentent fortement. Heureusement Thibaut étant mécanicien, il peut réaliser lui-même l'entretien du matériel.



Cependant il y a une forte information par la chambre d'agriculture, la Direction Départementale des Territoires et les associations agricoles permettant d'anticiper les futurs changements mais générant une forte charge administrative (documents à remplir, dossiers à préparer, participation à des réunions...) et les obligeant à investir pour changer leur mode de culture.

Quant à l'avenir, avec l'ensemble des normes contraignantes, le changement climatique, le niveau des charges ils sont plutôt pessimistes même s'ils sont heureux de travailler dans la nature et de pouvoir gérer librement leur vie familiale.





## LE BRUIT : BRICOLAGE, JARDINAGE...MAIS AUSSI LES ABOIEMENTS DE CHIEN - SOYONS À L'ÉCOUTE

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore (tondeuses, tronçonneuses, perceuses...) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants (arrêté préfectoral n°04-1076 du 21 juin 2004) :

- Les jours ouvrables : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00
- Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00.

Une amende de **450 €** peut être infligée à l'auteur du trouble

De même, les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants et du voisinage de jour comme de nuit.

Une amende de **68 €** peut être infligée au propriétaire du chien.

## BRULAGE DE DÉCHETS À L'AIR LIBRE INTERDIT SOYONS RESPONSABLES

Cette interdiction est motivée par des considérations de sûreté, de sécurité et de salubrité publique, pour prévenir d'une part les éventuels troubles de voisinage liés aux odeurs ou à la fumée, et d'autre part, les risques d'incendie si les feux ne sont pas maîtrisés ou surveillés.

Brûler des déchets verts dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement. Exemple : 50 kg de végétaux brûlés émettent autant de particules fines que rouler en voiture pendant 14 000 km.

**Attention** : La personne qui brûle des déchets verts à l'air libre peut être punie d'une amende de **450 €** maximum. Des alternatives existent : paillage ; compost individuel ; dépôt en déchetterie ; location de la benne communale ; broyage (service CCGSTG).

## Amis promeneurs, VTTistes, pilotes de moto tout terrain et quad

La circulation sur les chemins privés est interdite.

En effet de nombreuses dégradations d'équipements d'arrosages (tuyaux aplatis ou coupés...) sont constatées ainsi que l'arrachage des indications de chemins privés et la présence de personnes et chiens dans les cultures.. Merci de respecter les propriétés privées

Penser à ne pas oublier...

LA MAIRIE D'ORGUEIL PRÉSENTE

# MARCHE GOURMAND A ORGUEIL

## ANIMATION MUSICALE

### LES 2 ENCHANTEURS

*Venez déguster les produits locaux du terroir : charcuterie, viande, légumes, fruits, fromages, vin, glaces artisanales...*

**Le 10 juillet à partir de 19h00 à l'espace Jean Capellini**

Tables à disposition, apporter assiettes, verres et couverts

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



**A VOS AGENDAS!**



# INFORMATIONS GÉNÉRALES

## Soirée cinéma le mardi 27 août 21h15

Comme chaque été, la municipalité organise une soirée cinéma plein air à l'espace Jean Capellini en partenariat avec la Communauté de communes. Des tables et des chaises seront mises à disposition pour les personnes désirant pique niquer avant la projection.

Le film projeté sera **les trois mousquetaires** (sortie en 2023), film d'actions et d'aventures.

« Du Louvre au Palais de Buckingham, des bas-fonds de Paris au siège de La Rochelle... dans un Royaume divisé par les guerres de religion et menacé d'invasion par l'Angleterre, une poignée d'hommes et de femmes vont croiser leurs épées et lier leur destin à celui de la France. »

A l'issue de la projection le verre de l'amitié permettra de finir la soirée.

Des tables et des chaises seront mises à la disposition des spectateurs en extérieur pour les personnes désirant pique-niquer avant la projection. Nous vous attendons nombreux à partir de 19h00

**CINÉ Plein Air 2024**

Séance gratuite  
**MAR. 27.08**  
**ORGUEIL**

**LES TROIS MOUSQUETAIRES D'ARTAGNAN**

Projection vers 21h15 - Espace Jean Capellini  
Pique-nique possible avant la séance, tables et chaises à disposition.  
Verre de l'amitié offert par la municipalité à l'issue de la projection.

En cas de mauvais temps, la projection se déroulera dans la salle des fêtes  
Contact : [www.grandsud82.fr](http://www.grandsud82.fr) ou 05 63 64 16 32 (Office de Tourisme Intercommunal)

GRAND SUD  
Tarn & Garonne  
Communauté de communes

[www.grandsud82.fr](http://www.grandsud82.fr)  
#grandsudtarnetgaronne

Association  
**UN MOMENT POUR SOI 3182**

*Prenez soin de votre esprit et de votre corps.*

**SALON BIEN-ÊTRE**  
"Exploration Intérieure et Épanouissement Holistique"

**ORGUEIL 82**

**SAMEDI 5 OCTOBRE & DIMANCHE 6 OCTOBRE**  
10h-18h & 10h-17h

STANDS  
CONFÉRENCES  
ESPACE MASSAGES  
ANIMATIONS

Ne pas jeter sur la voie publique

**07 81 34 92 35**  
[unmomentpoursoi3182@gmail.com](mailto:unmomentpoursoi3182@gmail.com)

## Les pompiers recrutent

**ÊTRE SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE, C'EST QUOI ?**

Vous hésitez encore ?  
N'hésitez pas à poser toutes vos questions auprès du chef de centre de votre secteur.  
Rejoignez nos rangs et devenez un acteur clé de la sécurité de tous.

LE SAVIEZ-VOUS ?

### À VILLEBRUMIER

100% DES SAPEURS-POMPIERS SONT DES VOLONTAIRES !

**A SAVOIR**  
IL EST POSSIBLE DE CONVENTIONNER AVEC VOTRE EMPLOYEUR POUR VOUS LIBÉRER SUR VOTRE TEMPS DE TRAVAIL.

Mais aussi sapeurs-pompiers volontaires !

# INFORMATIONS GÉNÉRALES

## CEREMONIE DES VŒUX : « Le village se transforme »

C'est à l'Espace Jean Capellini magnifiquement décoré pour l'occasion que les habitants ont assisté à une présentation du Maire Willy Authesserre pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Accompagné du Conseil municipal, en présence de nombreuses personnalités, le Maire a rappelé les réalisations 2023 avec un point sur l'aménagement du centre bourg pour lequel les résultats parlent d'eux-mêmes : le village se transforme tout en gardant son caractère rural et en respectant le schéma tracé lors des consultations. Concernant la nouvelle mairie, il a confirmé que la livraison est prévue pour la fin du mois de juin. Cela donnera une mairie flambant neuve dans l'esprit d'origine de 1860. Il a ensuite expliqué la réhabilitation de la ferme « Jolibert » pour y implanter les Saveurs du Carretou et des commerces complémentaires, Enfin, il a rassuré les habitants sur le volet budgétaire en confirmant ne pas augmenter la fiscalité cette année encore.

Il a conclu en remerciant les élus du Conseil municipal qui se mobilisent et s'investissent, les agents de la collectivité qui œuvrent au quotidien et les associations qui permettent de vivre agréablement à Orgueil. La cérémonie s'est terminée autour d'un apéritif fourni par les commerçants du village.



## ÉTAT CIVIL 1er semestre 2024

### MARIAGES

6 avril 2024

DAVY Frédéric, Jean, Pierre et  
MEDJADBA PEREZ Christelle,  
Jeannine

8 juin 2024

MOLINA Mickaël, Louis, Pierre et  
SENGES Jennifer, Raymonde,  
Valérie

### DÉCÈS

13 janvier 2024

BRICARD Steve

16 mars 2024

JIMENEZ Eulalie veuve CAYROL

4 juin 2024

ESTAVES Monique, Marie

5 juin 2024

BRODEUR Ginette, Francine

### NAISSANCES

3 janvier 2024

ROBERT Elena, Monique, Marie-Josée

24 janvier 2024

BAÏSSAS REGNIER Titouan, Naël

03 février 2024

YANG Hélyo, Kiyeng

15 février 2024

BATISTA Gabriela

08 mai 2024

DJO Laël

21 mai 2024

HUYET Gabrielle, Elisabeth, Anne



# AGENDA

**Mercredi 10 juillet 19h00**

**Marché gourmand**—Espace Jean Capellini

**Mardi 27 août—21h15**

**Soirée cinéma plein air** —Espace Jean Capellini

**Samedi 5 octobre / dimanche 6 octobre**

**Salon du bien être** —Espace Jean Capellini

**Samedi 26 octobre**

**Fête de la citrouille et des petits monstres**—Espace Jean Capellini



## Numéros utiles



Pompiers :	<b>18</b>
Service secours européen :	<b>112</b>
Police/Gendarmerie :	<b>17</b>
SAMU :	<b>15</b>
Violence femme infos :	<b>3919</b>
Enfance en danger :	<b>119</b>
Harcèlement scolaire :	<b>3020</b>
Cyber-harcèlement :	<b>3018</b>
Maltraitance personnes âgées :	<b>3977</b>
Allo docteur :	<b>3966</b>
Pharmacie de garde :	<b>3237</b>
Centre anti poison :	<b>05.61.77.74.47</b>
Urgences vétérinaire :	<b>3115</b>
VEOLIA (service des eaux) :	<b>05.61.80.09.02</b>
EDF (dépannage / incidents) :	<b>09.72.67.50.82</b>
ORANGE dysfonctionnement ligne fixe :	<b>1013</b>
ORANGE dysfonctionnement ligne internet :	<b>3901</b>



## L'INFORMATION EN DIRECT DE LA MAIRIE SUR PANNEAUPOCKET

Événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, informations de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux etc... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre commune grâce à l'application PanneauPocket.



# Photos inauguration 1<sup>er</sup> juin

